

CIRCLE, dispositif de soutien de prématuration et maturation des SNA

Dans le cadre de **France 2030**, l'Etat a lancé 18 **stratégies nationales d'accélération (SNA)** avec un soutien fort pour la recherche et sa valorisation. Rattaché à la SNA recyclabilité, recyclage et réincorporation des matériaux, le **dispositif CIRCLE** fait partie des nouveaux soutiens financiers pour 2 phases spécifiques du développement de projet : **la prématuration et la maturation technologique**.

Comment savoir si mon projet est éligible ?

Vous êtes chercheur, enseignant-chercheur, ingénieur d'un laboratoire, d'un établissement ou organisme membre du Pôle universitaire d'innovation (PUI) IMPULSE de Lyon Saint-Etienne.

Vous avez un projet de transfert ou de création de startup issu de vos travaux de recherche (TRL 2 à 6) sur l'un des axes suivants :

- Le développement de solutions innovantes permettant d'améliorer la collecte, d'affiner et optimiser **les procédés de tri et de démantèlement**.
- **Pour les plastiques et les élastomères** : la conception de produits plus facilement recyclables, le développement de procédés de recyclage, le développement de solutions pour augmenter le contenu en matière recyclée des produits mis sur le marché, l'identification des additifs et des perturbateurs de recyclage pour mieux les éliminer.
- **Pour les textiles** : le développement de solutions innovantes pour maîtriser le tri automatisé, le délissage, la production de fibres recyclées, le développement de matériaux et produits incorporant des matières premières recyclées.
- **Pour les papiers / cartons** : le développement de produits plus facilement recyclables, les technologies pour ouvrir de nouveaux débouchés aux papiers cartons de recyclage, le développement de solutions technologiques pour l'élimination à coût maîtrisé des encres.
- **Pour les métaux stratégiques** : la production d'intrants critiques à partir d'équipements en fin de vie ou de déchets industriels. Parmi les matières prioritaires figurent les équipements riches en métaux précieux et platinoïdes (cartes électroniques, électrolyseurs et piles à combustibles, etc.), les batteries des véhicules électriques, les aimants permanents à terres rares (éoliennes, véhicules électriques légers), les matériaux et alliages pour le photovoltaïque, l'aéronautique etc.
- **Pour les composites** : le développement ou l'amélioration de technologies de démantèlement et de tri des composites, le développement et l'adaptation des technologies de recyclage mécanique et chimique.

Quelles sont les conditions pour candidater ?

N'hésitez pas à **en discuter avec votre directeur de laboratoire et/ou Vice-Président innovation**.

Votre projet (si prématuration) devra faire l'objet d'une **décision de financement préalable** par votre établissement ou par votre organisme.

Comment soumettre mon projet ?

- **Prématuration** : Votre projet devra être soumis au **COMEX PUI** puis au **Comité d'Engagement et de Sélection (CES)** du consortium CIRCLE qui se réunit régulièrement.



- **Maturation** : il devra être soumis à **PULSALYS** puis validé par le **Comité d'Engagement et de Sélection (CES)** du consortium CIRCLE.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous solliciter : contact@pui-impulse.fr

Les modalités de financement

	PREMATURATION	MATURATION
TRL	TRL 2 à TRL 3	TRL 4 à TRL 6
Durée	18 mois max	36 mois max
Budget	Financement CIRCLE : 80% du montant total du budget Plafond du financement : 80 000€	Financement CIRCLE : 65% du montant total du budget Plafond du financement : 400 000€

Etablissements partenaires du PUI IMPULSE

ComUE Université de Lyon, Université Claude Bernard Lyon 1, Université Lumière Lyon 2, Université Jean Monnet Saint-Etienne, ENS Lyon, INSA Lyon, Ecole Centrale de Lyon, CPE Lyon, HCL, CNRS, Inserm, Inria, INRAE.

